

PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

Conformité machines et équipements de travail



Date de dernière mise à jour 04 février
2022

Durée et organisation

Durée 1 jour

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Comprendre le champ d'application des règles de conception et de mise sur le marché des équipements de travail et des machines
- ▶ Organiser le maintien en état de conformité et la modification des équipements de travail et des machines

Programme

Généralités

- ▶ Les obligations et responsabilités civiles et pénales de l'employeur et du salarié en terme de sécurité
- ▶ Les enjeux de la prévention des risques

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

Maîtriser les savoirs fondamentaux.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

360 € HT

Modalités et moyens

La conception et la mise sur le marché des équipements et moyens de protection

- ▶ Présentation des notions de mise sur le marché et de mise en service
- ▶ Rôles et responsabilités des différents acteurs
- ▶ Les règles de conception
- ▶ Les procédures de certifications et les organismes de contrôles
- ▶ Les bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges et la réalisation des investissements

L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection

- ▶ Le maintien en état de conformité
- ▶ La modification d'un équipement de travail
- ▶ Les mesures d'organisation et d'utilisation
- ▶ Les prescriptions pour le matériel existant
- ▶ La directive machine 2006/42 CE

Règlementation

- ▶ Directives Machines CE et code du Travail
- ▶ Obligations concernant les fabricants et les utilisateurs

Indicateurs de performance

▶ Satisfaction stagiaire :



100 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : 3050 salariés formés en Sécurité/Prévention/Santé en 2021 (33618 heures de formation)

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service [Qualité](#).

Indicateurs mis à jour le 25/09/2022

pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ TRAVAUX PRATIQUES
- ▶ QCM

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | [Nadia LE CHANU](#) | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | [Corinne PRIGENT](#) | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | [Katia CANTIN](#) | 02 99 74 11 89